

FLASH INFO

SPÉCIAL DIVISION DE DUNKERQUE

AUDIENCE CHEF DIVISIONNAIRE

A la demande de la CFDT, le Chef Divisionnaire de Dunkerque a reçu une délégation ce lundi 02 février.

Lors de cette audience de début d'année, nous avons balayé tous les sujets d'actualité, sans aucune retenue. Aucune censure de la part du Divisionnaire, qui a répondu à toutes nos interrogations.

En préambule, la CFDT a dénoncé le manque criant d'effectifs au sein de la division de Dunkerque. En effet, lors de nos différentes tournées, vous avez été nombreuses et nombreux à nous faire part de votre souffrance. Ce terme qualifie malheureusement parfaitement les conditions de travail actuelles de bon nombre d'entre vous. Que ce soit les collègues des Opérations-Commerciales, ou de la Surveillance, aucun service n'est épargné.

La CFDT est là pour vous dire que vous n'êtes pas seuls ! Si vous êtes dans cette situation, il ne faut pas hésiter à nous en faire part. Seul, on va plus vite, mais moins loin !

Le Divisionnaire est bien conscient de cette situation, et il a d'ailleurs demandé, lors de son premier conseil de division de début d'année, que soit réalisé un audit des missions confiées aux agents de la Division. Cela lui permettra de pouvoir ainsi « jauger » des capacités de réalisation des tâches avec les moyens humains dédiés.

La CFDT suivra le résultat de cet audit avec grand intérêt, car ce manque criant d'effectifs a d'ores et déjà fait l'objet d'une dénonciation lors de notre entrevue avec la Directrice Régionale il y a quelques jours. La CFDT a d'ailleurs rappelé les paroles de notre DI sur ce sujet « il faut savoir réduire la voilure ».

Comprenez, si vous ne pouvez pas faire parce que vous n'êtes pas assez nombreux, ne faites pas !

BP :

La situation est difficile dans chaque service du Bureau Principal. Chaque pôle doit tourner avec un nombre d'agents manifestement sous-évalué. La CFDT a transmis au Divisionnaire un constat cinglant : à la Prise En Charge, le BP de Marseille fonctionne avec 3 fois plus d'agents qu'à Dunkerque, alors que le Port de Dunkerque s'est hissé à la 2ème place nationale en nombre d'EVP.

La CFDT a également évoqué les possibles changements d'horaires d'ouverture des bureaux au public. (Tout du moins, ce vœu pieu souhaité par la DG en profitant de la recodification du code des douanes.) A ce stade, le Divisionnaire n'a pas eu connaissance d'un tel sujet pour le BP de Dunkerque, qu'il a tenu à saluer pour l'investissement de ses agents.

Par ailleurs, il reconnaît la bonne cohésion au sein du Bureau entre les encadrants et les agents.

La CFDT a aussi pu exposer la démotivation grandissante des agents. En effet, quand le nombre n'y est pas et que les applicatifs se mettent en carafe, il faut s'armer de courage pour ne pas baisser les bras.

Le divisionnaire en a profité pour indiquer avoir fait une demande d'agent Paris Spécial pour le BP.

La CFDT a salué la mise à disposition de chauffages portatifs afin de pallier aux problèmes constants de chauffage dans le bâtiment. Si les agents peuvent maintenant travailler dans un confort thermique acceptable, cela ne doit pas faire oublier la nécessaire mise en œuvre de travaux sur la chaudière actuelle.

Future BSE du port

Un des sujets d'actualité reste bien entendu la création de la future BSE « Portuaire ».

Chronologiquement parlant, un CSA réseau doit se tenir en février, pour acter le dossier d'impact rédigé par la DI. Puis, un CSA Local doit se tenir début avril, pour entériner la création administrative de cette unité.

L'affectation effective d'agents et de l'encadrement n'interviendra qu'après une période de transition permettant aux agents de la BSI de s'imprégner des missions et de décider s'ils seront volontaires ou non pour intégrer cette nouvelle unité.

Cette affectation pourrait avoir lieu début 2027.

A ce sujet, la CFDT a demandé quelle serait la future appellation de cette unité en devenir.

BSE du port de Dunkerque, pour bien la différencier de la BSE en charge des ferries ? BSE portuaire ?

Pour le moment rien n'est vraiment acté.

Un modèle de cote de service a été présenté il y a peu de temps aux agents. Pour autant, là encore rien n'est acté ! Les agents peuvent encore présenter des modèles, ou discuter de la durée hebdomadaire du temps de travail.

Le Scanner Mobile Basse Intensité (SMBI) reste un élément incontournable pour les missions des agents. La CFDT est revenue sur l'implication des agents pour l'obtention de ce certificat. Etant en nombre restreint, la CFDT émet le souhait que nos collègues titulaires ne soient pas lésés, notamment pour pouvoir profiter de mobilités ou encore de formations. Le Divisionnaire partage cette position.

Suite à notre audience avec la Directrice Régionale, il y a quelques jours, la CFDT a appris que l'équipe du SMS présente à Dunkerque resterait à demeure, en « poste fixe ». Officiellement, le Divisionnaire nous informe que le SMS sera mis à disposition une fois par mois. Il ne faut pas douter que cette fréquence risque d'évoluer, et la CFDT suivra de près l'évolution de cette situation.

Concernant les missions de cette future unité, elles s'articuleront autour du contrôle des conteneurs, des navires de commerce, de plaisance, de pêche, tout ceci à quai, sans oublier les axes et sites portuaires.

Le Divisionnaire a rappelé la notion essentielle de la Mobilité du scanner dédié (SMBI) qui ne sera donc pas cantonné à des missions à quai.

BSI

Les équipes travaillant sur le Port au point de contrôle SMBI nous ont fait remonter l'accès difficile aux sanitaires sur les installations du Port.

Nous avons fait part au Divisionnaire de l'accord passé avec son prédécesseur quant à l'accès aux installations de la BSE sur le terminal DFDS. Cet accès avait été accepté par la hiérarchie de la BSE, les modalités pratiques doivent aboutir prochainement.

Enfin, la CFDT a réclamé l'Organigramme Fonctionnel Nominatif de la brigade, sujet dont le Divisionnaire s'est déjà emparé, puisque cette demande est en cours.

BSE

La ligne Irlande suscite des interrogations, que le Divisionnaire a éclairci, en indiquant qu'il n'y a pas de changements à prévoir. La BSI continuera de la contrôler, avec répartition entre la BSE et la BSI, en fonction de l'effectif disponible pour la BSE.

La CFDT a tenu à informer le Divisionnaire d'une prochaine visite de site dans le cadre de la Formation Spécialisée de Service. Le but est de rencontrer les agents pour voir leur travail au quotidien, et les conditions dans lesquelles ils l'exercent.

En outre, la CFDT a relancé la Division sur la nécessité de décaler les chauffages style grille pain du hangar export. A défaut d'apporter de la chaleur, ils sont surtout source de dangers potentiels pour nos collègues, tant leur positionnement est inadéquat. Le Divisionnaire s'est engagé à relancer le PLI pour permettre une utilisation efficace.

Cette audience aura eu le mérite de pouvoir traiter de tous les sujets que vous avez pu nous communiquer, notamment lors de nos tournées.

La CFDT a tenu à rappeler qu'elle resterait un interlocuteur privilégié afin que soient respectées les meilleures conditions de travail pour nos collègues.